

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - 9704 - 1963 B 00017 - 301 187 431 - 4 M MEREU BTP

4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

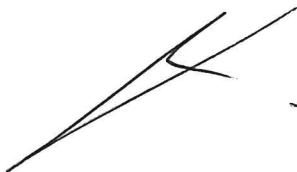
301 187 431 RCS AVIGNON

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023
--

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fabien MEREU

Président du directoire



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 489	22 703	786	2 736
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	269 167		269 167	269 167
Constructions	295 365	216 218	79 147	50 576
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 976 896	2 521 187	455 709	576 048
Autres immobilisations corporelles	1 999 853	1 615 706	384 147	161 193
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250		1 250	4 036
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 567 849	4 375 814	1 192 035	1 065 586
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	43 575		43 575	61 336
En-cours de production (biens et services)	240 125		240 125	288 211
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 598		32 598	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 043 631		3 043 631	2 656 649
Autres créances	81 046		81 046	66 429
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000	22 457	1 477 543	600 000
Disponibilités	1 254 227		1 254 227	2 366 703
Charges constatées d'avance (3)	22 075		22 075	18 054
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 217 276	22 457	6 194 820	6 057 383
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 785 125	4 398 271	7 386 855	7 122 969
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 903 534	2 676 174
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	264 013	227 360
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 267 546	4 003 534
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 112	18 112
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 112	18 112
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	665 798	652 744
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		136 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 872	1 414 284
Dettes fiscales et sociales	1 255 179	897 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 417	943
Produits constatés d'avance	102 930	
TOTAL DETTES	3 101 196	3 101 323
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 386 855	7 122 969
(1) Dont à plus d'un an (a)	665 798	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 435 398	2 965 122
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	13 422		13 422	6 032
Production vendue (services)	9 191 912		9 191 912	8 229 057
Chiffre d'affaires net	9 205 334		9 205 334	8 235 089
Production stockée			-48 086	79 562
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			14 000	10 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			118 726	109 006
Autres produits			48 621	45 065
Total produits d'exploitation (I)			9 338 595	8 478 722
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 870 521	2 136 841
Variations de stock			17 761	-9 198
Autres achats et charges externes (a)			3 869 219	2 905 846
Impôts, taxes et versements assimilés			112 733	122 899
Salaires et traitements			1 705 718	1 745 145
Charges sociales			1 033 026	1 017 797
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			287 374	262 147
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			12 636	10 579
Total charges d'exploitation (II)			8 908 988	8 192 057
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			429 607	286 665
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 745	8 930
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			25 745	8 930
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			22 457	
Intérêts et charges assimilés (4)			13 054	12 798
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			35 511	12 798
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 766	-3 868
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			419 841	282 797

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 329	
Sur opérations en capital	20 667	22 333
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	47 996	22 333
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 096	13 944
Sur opérations en capital	6 126	8 705
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	38 222	22 650
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 774	-316
Participation des salariés aux résultats (IX)	43 100	
Impôts sur les bénéfices (X)	122 503	55 121
Total des produits (I+III+V+VII)	9 412 336	8 509 985
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 148 323	8 282 625
BENEFICE OU PERTE	264 013	227 360
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 386 855 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 264 013 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 489			23 489
Immobilisations incorporelles	25 013			25 013
- Terrains	269 167			269 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	137 625	38 668	4 269	172 025
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 093 320		116 423	2 976 896
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 662 936	370 265	80 608	1 952 594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 957	13 802	7 500	47 259
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 327 346	422 735	208 800	5 541 281
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 036		2 786	1 250
Immobilisations financières	4 341		2 786	1 555
ACTIF IMMOBILISE	5 356 700	422 735	211 586	5 567 849

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 753	1 950		22 703
Immobilisations incorporelles	20 753	1 950		22 703
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 049	10 097	4 269	92 878
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 517 272	120 339	116 423	2 521 187
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 506 132	149 562	74 482	1 581 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 568	5 425	7 500	34 494
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 270 362	285 424	202 674	4 353 111
ACTIF IMMOBILISE	4 291 114	287 374	202 674	4 375 814

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 148 002 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 250		1 250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 043 631	3 043 631	
Autres	81 046	81 046	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 075	22 075	
Total	3 148 002	3 146 752	1 250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etablr	122 723
Avoirs non parvenus	1 976
Deboucre.divers-prod. a recevoir	14 722
Interets a recevoir	22 518
Total	161 940

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 112				18 112
Total	18 112				18 112
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 101 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 872	1 071 872		
Dettes fiscales et sociales	1 255 179	1 255 179		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	671 215	5 417	665 798	
Produits constatés d'avance	102 930	102 930		
Total	3 101 196	2 435 398	665 798	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	665 798			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	42 329
Interets c/c courus	13 054
Participation des salariés	43 100
Autres charges a payer	485
Taxes-charges a payer	20 033
Deboucre.divers-ch.a payer	5 417
Total	124 417

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	20 107		
Cca-air liquide	1 968		
Total	22 075		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	102 930		
Total	102 930		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 160 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 42 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés		
Ouvriers	23	
Total	42	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	32 440
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	1 245 672
Autres engagements donnés	1 245 672
Total	1 278 112
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 32 440 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé l'obligation, pour le Président du Conseil de surveillance, d'établir le rapport sur les procédures de contrôle interne, si la Société n'est pas cotée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 7 386 855 €

Chiffre d'affaires : 9 205 334 €

Résultat de l'exercice : 264 013 €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler concernant le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Conseil de surveillance

Nicole MEREU-ROUBY



4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24 JUIN 2024**

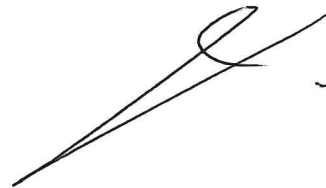
TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 264 013 € en totalité au compte Autres réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Signature :

**Pour extrait certifié conforme
Le Président du directoire
Fabien MEREU**



4M MEREU BTP
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 rue Roumanille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

GALLO & ASSOCIES AUDIT
29 Avenue Félix VIALLET
38000 GRENOBLE

4M MEREU BTP
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 rue Roumanille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société **4M MEREU BTP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4M MEREU BTP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 7 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

GALLO & ASSOCIES AUDIT

Sébastien CHIRAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sébastien Chirat', with a large, stylized loop at the end.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 489	22 703	786	2 736
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	269 167		269 167	269 167
Constructions	295 365	216 218	79 147	50 576
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 976 896	2 521 187	455 709	576 048
Autres immobilisations corporelles	1 999 853	1 615 706	384 147	161 193
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250		1 250	4 036
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 567 849	4 375 814	1 192 035	1 065 586
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	43 575		43 575	61 336
En-cours de production (biens et services)	240 125		240 125	288 211
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 598		32 598	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 043 631		3 043 631	2 656 649
Autres créances	81 046		81 046	66 429
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 500 000	22 457	1 477 543	600 000
Disponibilités	1 254 227		1 254 227	2 366 703
Charges constatées d'avance (3)	22 075		22 075	18 054
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 217 276	22 457	6 194 820	6 057 383
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 785 125	4 398 271	7 386 855	7 122 969
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 903 534	2 676 174
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	264 013	227 360
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 267 546	4 003 534
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 112	18 112
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 112	18 112
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	665 798	652 744
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		136 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 872	1 414 284
Dettes fiscales et sociales	1 255 179	897 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 417	943
Produits constatés d'avance	102 930	
TOTAL DETTES	3 101 196	3 101 323
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 386 855	7 122 969
(1) Dont à plus d'un an (a)	665 798	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 435 398	2 965 122
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	13 422		13 422	6 032
Production vendue (services)	9 191 912		9 191 912	8 229 057
Chiffre d'affaires net	9 205 334		9 205 334	8 235 089
Production stockée			-48 086	79 562
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			14 000	10 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			118 726	109 006
Autres produits			48 621	45 065
Total produits d'exploitation (I)			9 338 595	8 478 722
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 870 521	2 136 841
Variations de stock			17 761	-9 198
Autres achats et charges externes (a)			3 869 219	2 905 846
Impôts, taxes et versements assimilés			112 733	122 899
Salaires et traitements			1 705 718	1 745 145
Charges sociales			1 033 026	1 017 797
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			287 374	262 147
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			12 636	10 579
Total charges d'exploitation (II)			8 908 988	8 192 057
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			429 607	286 665
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			25 745	8 930
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			25 745	8 930
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			22 457	
Intérêts et charges assimilés (4)			13 054	12 798
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			35 511	12 798
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 766	-3 868
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			419 841	282 797

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	27 329	
Sur opérations en capital	20 667	22 333
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	47 996	22 333
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 096	13 944
Sur opérations en capital	6 126	8 705
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	38 222	22 650
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 774	-316
Participation des salariés aux résultats (IX)	43 100	
Impôts sur les bénéfices (X)	122 503	55 121
Total des produits (I+III+V+VII)	9 412 336	8 509 985
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 148 323	8 282 625
BENEFICE OU PERTE	264 013	227 360
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 7 386 855 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 264 013 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,17 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 489			23 489
Immobilisations incorporelles	25 013			25 013
- Terrains	269 167			269 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	137 625	38 668	4 269	172 025
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 093 320		116 423	2 976 896
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 662 936	370 265	80 608	1 952 594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 957	13 802	7 500	47 259
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 327 346	422 735	208 800	5 541 281
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 036		2 786	1 250
Immobilisations financières	4 341		2 786	1 555
ACTIF IMMOBILISE	5 356 700	422 735	211 586	5 567 849

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 753	1 950		22 703
Immobilisations incorporelles	20 753	1 950		22 703
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 049	10 097	4 269	92 878
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 517 272	120 339	116 423	2 521 187
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 506 132	149 562	74 482	1 581 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 568	5 425	7 500	34 494
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 270 362	285 424	202 674	4 353 111
ACTIF IMMOBILISE	4 291 114	287 374	202 674	4 375 814

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 148 002 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 250		1 250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 043 631	3 043 631	
Autres	81 046	81 046	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 075	22 075	
Total	3 148 002	3 146 752	1 250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	122 723
Avoirs non parvenus	1 976
Deboucre.divers-prod. à recevoir	14 722
Interets à recevoir	22 518
Total	161 940

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 112				18 112
Total	18 112				18 112
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 101 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 872	1 071 872		
Dettes fiscales et sociales	1 255 179	1 255 179		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	671 215	5 417	665 798	
Produits constatés d'avance	102 930	102 930		
Total	3 101 196	2 435 398	665 798	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	665 798			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	42 329
Interets c/c courus	13 054
Participation des salariés	43 100
Autres charges à payer	485
Taxes-charges à payer	20 033
Deboucre.divers-ch.a payer	5 417
Total	124 417

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 107		
Cca-air liquide	1 968		
Total	22 075		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	102 930		
Total	102 930		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 160 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 42 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés		
Ouvriers	23	
Total	42	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	32 440
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	1 245 672
Autres engagements donnés	1 245 672
Total	1 278 112
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 32 440 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.